



La forêt

à travers

LE PRISME

DE L'ÉCONOMIE

Jeudi 27 novembre 2014

Université Laval, Salle Hydro-Québec
du pavillon Desjardins, Québec

**PROGRAMME DU COLLOQUE
DISPONIBLE SUR www.af2r.org**

8 h - 16 h 30 Conférences, pauses et dîner
17 h - 18 h Cocktail et réseautage

SUJETS DISCUTÉS

- Économie forestière et diversification économique
- Aménagement et économie
- Compétitivité de l'industrie et environnement économique
- Filière bioénergétique et produits forestiers non ligneux
- Économie forestière et Premières Nations
- Biens et services écologiques

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

Solange Nadeau, sociologue forestière principale à Ressources naturelles Canada

**INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
WWW.AF2R.ORG**

Les actes du colloque – Décembre 2014



L'ORGANISATION ET LES PARTENAIRES	3
L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES.....	3
LE COMITÉ ORGANISATEUR	4
LES PARTENAIRES FINANCIERS.....	5
LE COLLOQUE	6
LA THÉMATIQUE	6
LES OBJECTIFS VISÉS	6
LE PRÉSIDENT D'HONNEUR	7
LA MAITRESSE DE CÉRÉMONIE	7
LE PUBLIC CIBLE	8
LES KIOSQUES ET L'ENCAN SILENCIEUX	8
UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE	9
LES CADEAUX AUX CONFÉRENCIERS.....	9
LE PROGRAMME.....	10
LES CONFÉRENCES	11
L'OUVERTURE DU COLLOQUE	11
CONFÉRENCE 1 : LA SCIENCE ÉCONOMIQUE, UN MAL NÉCESSAIRE POUR UNE PRISE DE DÉCISION ÉCLAIRÉE ...	14
CONFÉRENCE 2 : AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE ET ÉCONOMIE, OÙ EN SOMMES-NOUS RÉELLEMENT ?.....	15
CONFÉRENCE 3 : LA RENTABILITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ : LE RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS	16
CONFÉRENCE 4 : DEVELOPPEMENT DE LA BIOECONOMIE ET BIOENERGIE REGIONALE : LE CAS DE LA TUQUE ..	17
CONFÉRENCE 5 : LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX : UNE OPPORTUNITÉ DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE.....	18
CONFÉRENCE 6 : L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DES BIENS ET SERVICES ÉCOLOGIQUES : « LA FORÊT ».....	19
CONFÉRENCE 7 : LA PREMIÈRE NATION DE MASHTÉUATSH FACE À L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE	20
LE MOT DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT D'HONNEUR	22
LE COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE ET L'ÉVALUATION DU COLLOQUE	25
LA SYNTHÈSE DE L'ÉVÉNEMENT	27

L'Association forestière des deux rives

Mission de l'AF2R

L'Association forestière des deux rives (AF2R), organisme de charité et à but non lucratif fondé en 1958 à la Station forestière de Duchesnay, a pour mission de promouvoir l'importance de l'arbre et de la forêt auprès de la population par la mise en valeur, l'éducation et la sensibilisation.



Objectifs de l'AF2R

- Organiser et valoriser des activités d'éducation relatives à l'arbre et à la forêt;
- Favoriser la conservation et la mise en valeur de l'arbre et des boisés en milieu urbain;
- Favoriser, en partenariat avec les entreprises et les organismes sociaux, publics et parapublics, une saine gestion de l'environnement et un aménagement durable des forêts;
- Participer à des consultations et des événements sur les thèmes en lien avec le milieu forestier;
- Développer la visibilité de l'Association et de ses actions.

Territoire couvert

L'AF2R concentre ses actions sur l'ensemble du territoire de la région de la Capitale-Nationale et sur une partie de la région de la Chaudière-Appalaches :

- La région de la Capitale-Nationale (03) comprend l'agglomération de Québec et les municipalités régionales de comté de Portneuf, La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, L'île d'Orléans, Charlevoix et Charlevoix-Est;
- La partie de la région de la Chaudière-Appalaches (12) couverte par l'AF2R comprend la Ville de Lévis et les municipalités régionales de comté de Bellechasse, Lotbinière, Montmagny et L'Islet.

Le comité organisateur

Le comité organisateur du colloque était formé de représentants de l'AF2R et de professionnels du milieu. Ceux-ci avaient notamment pour rôle de choisir le thème du colloque, les sujets des conférences, les conférenciers et l'animateur. Le comité était composé des six (6) membres suivants :

- **Anne-Sophie Desprez**, responsable communication et événements à l'Association forestière des deux rives (AF2R);
- **Richard Gauvin**, économiste et chef du Service des études économiques et commerciales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- **Nancy Gélinas**, vice-président de l'Association forestière des deux rives (AF2R);
- **Julie Molard**, directrice générale de l'Association forestière des deux rives (AF2R);
- **Aude Tousignant**, agente de transfert de connaissances au Centre de foresterie des Laurentides du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada
- **M. Charles Vigeant-Langlois**, administrateur de l'AF2R et coordonnateur en environnement à la Direction générale régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs



De gauche à droite : M. Robert Beaugard, président d'honneur, Mme Anne-Sophie Desprez, M. Richard Gauvin, Mme Julie Molard, Mme Nancy Gélinas, Mme Solange Nadeau, maîtresse de cérémonie, Mme Aude Tousignant, M. Simon Thibault, président de l'AF2R

Les partenaires financiers

PARTENAIRE FINANCIER PRINCIPAL

**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 

PARTENAIRES MAJEURS

 **Desjardins**
Caisse du Plateau Montcalm
● S'UNIR ● GRANDIR ● RÉUSSIR

 **Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec**

 **PASSEZ AU CARBONE
PROPRE**

 **UNIVERSITÉ
LAVAL**
Faculté de foresterie, de géographie
et de géomatique

AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS

 **Conférence
régionale
des élus
de la Capitale-Nationale**

FPInnovations 

 **Fondation
de la faune
du Québec**

 **Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec**

Ressources naturelles Canada • Partenariat Innovation Forêt • Centre de recherche sur les matériaux renouvelables
Ministère du Travail

COMITÉ ORGANISATEUR DU COLLOQUE

 **AF2R**
Association forestière
des deux rives

 **UNIVERSITÉ
LAVAL**
Faculté de foresterie, de géographie
et de géomatique

**Forêts, Faune
et Parcs**
Québec 

 **Ressources naturelles
Canada** **Natural Resources
Canada**
Canada 

La thématique

Le contexte

L'Association forestière des deux rives (AF2R) aspire, depuis son 50^e anniversaire en juin 2008, à organiser tous les ans un colloque arborant chaque fois un thème différent lié à l'arbre, à la forêt ou au matériau bois.

Le colloque 2014 de l'AF2R sur l'économie forestière « ***La forêt à travers le prisme de l'économie*** » s'est tenu le jeudi **27 novembre 2014** à la Salle Hydro-Québec du pavillon Desjardins de l'**Université Laval**. L'événement avait pour principal objectif de dresser un portrait actuel de l'économie forestière au Québec en mettant en évidence la valeur des services rendus par les forêts d'un point de vue économique, social et écosystémique. Le colloque a explicité les bases de l'économie forestière et exploré l'importance économique de certaines filières en développement et les opportunités qui s'offrent au secteur forestier.

Les objectifs visés

L'objectif général

- Dresser un portrait actuel de l'économie forestière au Québec en mettant en évidence la valeur des services rendus par les forêts d'un point de vue économique, social et écosystémique.

Les objectifs spécifiques

- Faire comprendre les bases de l'économie forestière d'aujourd'hui ;
- Démontrer les avantages économiques de l'aménagement écosystémique des forêts ;
- Expliquer la compétitivité de l'industrie et l'environnement économique au Québec ;
- Souligner la contribution de la filière bioénergétique des produits forestiers ;
- Faire ressortir le potentiel de la filière des produits forestiers non ligneux ;
- Démontrer l'importance économique du récréotourisme forestier ;
- Faire valoir la valeur monétaire des biens et services écologiques de la forêt.

Le président d'honneur



M. Robert Beauregard, ing.f., ing., Ph.D., doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval.

Robert Beauregard a été de 2003 à 2008, titulaire de la Chaire industrielle du CRSNG sur les produits en bois d'ingénierie structuraux et d'apparence (CIBISA). Il a, à ce titre, été impliqué dans le développement de nouveaux produits en bois d'ingénierie québécois, ainsi que dans le développement de nouveaux procédés de fabrication. Il a également fait de la recherche sur les modèles à valeur ajoutée pour les entreprises forestières du Québec. Son champ d'expertise est l'analyse et la modélisation des systèmes complexes. Il s'intéresse depuis plusieurs années à la contribution de l'aménagement forestier et des produits forestiers à l'atténuation des changements climatiques.

Auteur de plus de cent communications scientifiques arbitrées par des pairs, il a été chercheur au New Zealand Forest Research Institute de 1995 à 1997. De 1997 à 2000, il a joué un rôle clé dans la création du Département des produits à valeur ajoutée de FPInnovations.

La maitresse de cérémonie



Mme Solange Nadeau, sociologue forestière à Ressources naturelles Canada

Solange Nadeau détient d'un baccalauréat en aménagement forestier ainsi que d'une maîtrise en sciences forestières de l'Université Laval. Après quelques années à travailler comme professionnelle de recherche en économie et politique forestière, elle migre vers la côte ouest-américaine pour entreprendre des études doctorales sur les aspects sociologiques de la gestion des forêts. Elle obtiendra un doctorat d'*Oregon State University*.

Depuis 2001, elle poursuit une carrière de chercheuse à titre de sociologue forestière au Centre de foresterie de l'Atlantique du Service canadien des forêts au Nouveau-Brunswick. Elle a dirigé et collaboré à des projets de recherches portant sur les collectivités forestières, la forêt privée, les valeurs et attitudes des gens envers la gestion et l'aménagement des forêts, ainsi que sur la participation publique à la gestion des forêts publiques.

À partir de janvier 2015, elle poursuivra sa carrière de sociologue forestière au Centre de Foresterie des Laurentides du Service canadien des forêts.

Le public cible

Ouvert à tous, ce colloque a rassemblé cent douze (112) personnes principalement des professionnels du milieu forestier public ou privé, élus, décideurs, étudiants et enseignants, agents de développement économique, mais aussi des personnes intéressées du grand public.



Les kiosques et l'encan silencieux

Le colloque a été l'occasion pour les participants de découvrir nos activités et celles de nos partenaires en visitant les kiosques de Ressources naturelles Canada, Partenariat Innovation Forêt, le Bureau de mise en marché des bois, la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval et celui de l'AF2R.

L'AF2R est fière d'avoir organisé son premier encan silencieux lié à son colloque annuel. À l'occasion de cet encan, les participants avaient l'occasion de miser sur les prix suivants : - Prix no1 : une lithographie « La Bécasse d'Amérique » offerte par la Fondation de la faune du Québec; Prix no 2 : un forfait « nature gourmande » offert par la Station touristique Duchesnay et la Fondation de la faune du Québec; Prix no 3 : une huile sur toile « Parc linéaire de la Rivière St-Charles » offerte par l'artiste en arts visuels Claire Gendron. Le premier prix a été acquis par Monsieur Richard Gauvin, le deuxième par Monsieur Pierre Mathieu et le troisième par Madame Amélie Denoncourt. La mise aux enchères de ces prix a permis à l'AF2R de récolter 580 \$ pour soutenir sa mission d'éducation et de sensibilisation à l'importance de l'arbre et des forêts.



Un événement écoresponsable

Bien que l'AF2R n'ait pas fait certifier son événement, l'organisme a fait de son mieux pour que le colloque soit un événement écoresponsable. Un événement écoresponsable intègre le développement durable à toutes les étapes de son organisation, ce qui signifie que les enjeux environnementaux sont pris en compte au même titre que les enjeux sociaux et économiques. Voici les actions qui ont été mises en oeuvre pour y parvenir :

- Recruter des bénévoles pour le comité organisateur, les animateurs et les conférenciers ;
- Favoriser l'accessibilité des étudiants à l'événement en offrant un tarif réduit ;
- Encourager le transport durable pour se rendre sur le lieu de l'événement (covoiturage et transport en commun) ;
- Comptabiliser et compenser les émissions de gaz à effet de serre émis par le transport des participants en plantant des arbres ;
- Faire des achats locaux et utiliser des services alimentaires écoresponsables ;
- Utiliser de la vaisselle lavable et recycler les matières recyclables ;
- Favoriser la réutilisation du matériel, tel que les cocardes, qui ont été récupérées en fin d'événement ;
- Limiter les impressions papier.

Les cadeaux aux conférenciers

L'un des objectifs de ce colloque était de faire ressortir le potentiel de certaines filières du milieu forestier notamment le développement des produits forestiers non ligneux (PFNL). Il était donc naturel d'en faire la promotion en offrant à nos conférenciers des paniers de produits forestiers non ligneux, qui ont été remis par notre président Simon Thibault à la fin de chaque plénière. Les paniers ont été confectionnés par l'entreprise Finesse boisée, située à Ste-Perpétue dans la MRC de L'Islet.



COLLOQUE 2014 DE L'AF2R



La forêt
à travers

LE PRISME
DE L'ÉCONOMIE

Jeudi 27 novembre 2014

Université Laval, Salle Hydro-Québec du pavillon
Desjardins, Québec

8h00	Accueil et inscriptions
8h45	Ouverture du colloque par Simon Thibault , président de l'AF2R, discours du président d'honneur, Robert Beauregard , doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, et prise de parole de la maîtresse de cérémonie, Solange Nadeau , sociologue forestière principale au Centre de foresterie de l'Atlantique du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada
9h00	CONFÉRENCE 1 : La science économique, un atout pour une prise de décision éclairée par Nancy Gélinas , professeur titulaire spécialisée en économie forestière à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval
9h40	CONFÉRENCE 2 : Aménagement écosystémique et économie, où en sommes-nous réellement? par Mélissa Lainesse , économiste et responsable de la Division des évaluations économiques et financières du Bureau de mise en marché des bois du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
10h20	Pause santé, visite des kiosques et ouverture de l'encan silencieux
10h50	CONFÉRENCE 3 : Compétitivité de l'industrie et environnement économique par Michel Vincent , directeur, économie et marchés au Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)
11h30	Plénière des conférences 1 à 3
11h50	Dîner et visite des kiosques
13h15	CONFÉRENCE 4 : Filière bioénergétique des produits forestiers par Patrice Mangin , professeur au Département de Génie Chimique du Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques (CRML) à l'Université du Québec à Trois-Rivières - Président ex-officio PAPTAC
13h55	CONFÉRENCE 5 : Les produits forestiers non ligneux (PFNL), une opportunité de diversification économique par Pascale G. Malenfant , professionnelle de recherche chez Biopierre
14h35	CONFÉRENCE 6 : L'évaluation économique des biens et services écologiques : La forêt par Yves Bourassa , enseignant au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable de l'Université de Sherbrooke
15h15	Pause santé et visite des kiosques
15h45	CONFÉRENCE 7 : La Première Nation de Mashteuiatsh face à l'économie forestière par Colette Robertson , directrice générale Développement Piekuakami Innuatsh SEC Minashtuk et Stéphane Turcot , responsable du dossier forêt pour la même organisation
16h20	Plénière des conférences 4 à 7 / Clôture du colloque
17h00	Cocktail de réseautage et clôture de l'encan silencieux

Note sur la conférence 5 : suite à un changement de dernière minute, la conférence 5 : Les produits forestiers non ligneux (PFNL), une opportunité de diversification économique a été assurée par M. Patrick Lupien, ingénieur forestier et responsable de filière mycologie au Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie.

L'ouverture du colloque

M. Simon Thibault, président de l'AF2R a procédé à l'ouverture du colloque en souhaitant la bienvenue à tous les participants, en présentant les actions de l'AF2R et la thématique du colloque :

« Au Québec, la forêt couvre près de la moitié du territoire. Elle est omniprésente, immense, majestueuse, parsemée de lacs et de rivières et joue un rôle de premier plan tant d'un point de vue économique, social qu'environnemental. Tous les Québécois et Québécoises, et vous savez de quoi je parle, vous qui êtes dans cette salle, ont à cœur de voir leur forêt aménagée durablement et protégée dans le respect des générations actuelles et futures.

Promouvoir l'importance de la forêt et des arbres, c'est la mission que s'est donnée l'Association forestière des deux rives il y a de ça presque 57 ans sur un territoire qui s'étend aujourd'hui sur l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale et, sur l'autre rive du fleuve, à la ville de Lévis et aux MRC de L'Islet, Montmagny, Bellechasse et Lotbinière.

À ses origines, l'Association visait l'éducation des milieux ruraux à l'importance de la richesse forestière, mais au fil des années, elle a su ouvrir son champ d'action en intégrant différents volets à sa mission tels que la conservation de milieux forestiers, les plantations communautaires et distributions d'arbres, encourageant même les plus petites initiatives, et en multipliant les activités pour faire découvrir aux petits comme aux grands la forêt, son industrie et la place importante qu'elle peut prendre dans nos vies !

Notre vision de la forêt a commencé à changer alors qu'auparavant – et c'est encore, dans une certaine mesure, le cas aujourd'hui – l'économie ne reconnaissait de valeur qu'aux produits pouvant être extraits de la forêt et ensuite mis en marché, sans nécessairement accorder d'importance à la multitude de services que les milieux forestiers nous rendent. Les nombreuses pressions qui s'exercent sur nos forêts, l'intensité des crises de l'industrie forestière et la dévitalisation des communautés qui en dépendent, ainsi que la montée des préoccupations environnementales, nous amènent à repenser aujourd'hui notre modèle économique. Un virage vers une économie plus verte et un développement prospère des communautés forestières est requis.

L'aménagement écosystémique, la compétitivité de l'industrie forestière, les filières bioénergétiques des produits forestiers, l'évaluation économique des biens et services écologiques rendus par la forêt ou encore l'économie forestière du point de vue des communautés autochtones font partie du vaste éventail de sujets qui vous seront présentés aujourd'hui. Tous des sujets qui, je l'espère, sauront susciter votre intérêt tout au long de cette journée.

Avant de laisser la parole au président d'honneur de ce colloque, je conclurai en rappelant ce qui peut possiblement sembler à nous tous aujourd'hui réunis dans cette salle comme une évidence, mais qui en fait doit être rappelé constamment, soit que l'économie forestière est au cœur de notre développement en tant que société, qu'elle est à la fois l'un de ses éléments bâtisseurs, fondateurs, et qu'elle constitue aussi l'une de ses forces pour l'avenir. La diversité de nos forêts est à la fois écologique et économique. Les prochaines années constitueront à cet effet une étape cruciale et nous nous devons, pour nous et pour les générations qui suivront, d'assurer un développement respectueux de cette ressource renouvelable.» a annoncé M. Simon Thibault.

M. Simon Thibault a ensuite cédé la parole à M. Robert Beauregard, président d'honneur du colloque, pour son discours d'ouverture.



Simon Thibault, président de l'AF2R



Robert Beauregard, président d'honneur du colloque

M. Robert Beauregard a, à son tour, souhaité la bienvenue à tous les participants du colloque et a introduit les différentes conférences et a expliqué pourquoi il était important de se donner des orientations économiques dans notre Stratégie d'aménagement durable des forêts :

« Depuis plus d'un siècle, la forêt québécoise a contribué fortement au développement économique du Québec. Que ce soit par la transformation manufacturière du bois, par les activités de chasse, de pêche et de plein air ou par la fabrication de produits forestiers non ligneux, le secteur forestier a permis le déploiement d'activités qui ont concouru à l'occupation du territoire. Cependant, la contribution de la forêt à l'économie du Québec est en déclin depuis quelques années et la gestion de la forêt connaît des bouleversements profonds.

La foresterie québécoise arrive au terme d'une longue phase d'aménagement extensif, où dominait la récolte de forêts naturelles. Pendant des décennies il a suffi, pour accéder à la ressource ligneuse, d'étendre le réseau routier. Cette phase était

nécessaire pour établir l’empreinte d’un aménagement forestier de base. Mais à l’avenir, l’aménagement forestier devra entrer dans une ère d’aménagement plus intensif du territoire forestier.

Simultanément, au cours des dernières décennies, s’est exprimée dans la population une préoccupation accrue pour la conservation de la nature. Les moyens retenus en matière de conservation, tels que la création d’aires protégées, l’établissement d’objectifs de protection et de mise en valeur du milieu forestier (OPMV) ont résulté en une baisse de la possibilité forestière ligneuse. Cependant, nous avons omis de mettre en place simultanément, des moyens stimulant la production des ressources forestières. De tels moyens existent et peuvent contribuer puissamment, tant au développement économique, qu’à la poursuite de bénéfices environnementaux, tel que le stockage accru de carbone, ou de bénéfices sociaux, tel que le développement socio-économique des régions forestières.

Le Québec est à un point tournant de son histoire forestière et pour relever les défis du moment et se doter d’une perspective d’avenir, nous n’avons d’autre choix que celui d’innover. Il faut élever le niveau d’ambition des objectifs d’aménagement forestier, concevoir et utiliser des outils plus performants et plus intégrateurs. Il est essentiel d’apprendre à mobiliser de façon plus efficiente la production des bois industriels de la forêt privée, pratiquer une sylviculture mieux ciblée et plus active, gérer un réseau de chemins plus optimal, accompagner intelligemment la transition de l’industrie de transformation du bois vers l’économie verte du futur.

En parallèle, bien qu’ayant une plus faible contribution économique, la mise en valeur des ressources et fonctions de la forêt, autres que la matière ligneuse, offrent des perspectives de développement intéressantes, surtout lorsqu’elles sont planifiées de façon intégrée. La question du développement et de l’entretien optimal du réseau d’accès routier est à ce propos d’une importance cruciale.

Nous devons orienter les investissements vers les meilleures options d’aménagement. Par ailleurs, le contexte budgétaire de plus en plus limité de l’État nécessite que les investissements assurent le meilleur niveau de rentabilité financière possible pour l’ensemble des acteurs du secteur privé et qu’ils entraînent des retombées économiques optimales pour l’ensemble des citoyens du Québec. C’est en tenant haut nos exigences environnementales et nos ambitions économiques, que nous pourrons assurer l’avenir des communautés forestières autonomes et en santé dans les régions du Québec. » a déclaré M. Robert Beauregard lors de son discours d’ouverture.

Conférence 1 : La science économique, un mal nécessaire pour une prise de décision éclairée

Par **Nancy Gélinas**

Professeure titulaire spécialisée en économie forestière à l'Université Laval



Nancy Gélinas est détentrice d'un doctorat en sciences forestières de l'Université Laval, spécialisation économie politique. Ses principales réalisations de recherche portent sur les structures de participation, l'évaluation économique des services écosystémiques et les analyses économiques. Sur le plan national, ses projets en cours visent à mieux comprendre les filières bois, de l'aménagement aux produits de transformation et produits forestiers non ligneux et à établir l'importance socio-économique de la génomique forestière. Sur le plan international, ses projets portent sur les communautés forestières, leur relation avec les pratiques agroforestières,

l'aménagement forestier, et la conservation des ressources dans un contexte de lutte aux changements climatiques.

| Résumé de conférence

Les forêts sont-elles des ressources économiques ? La réponse est oui, parce qu'elles sont utilisées pour produire des biens et services et qu'elles sont aménagées pour combler les besoins de la société. L'aménagement de la forêt est un exercice complexe qui demande constamment de faire des choix dans les ressources à privilégier, ce qui entraîne donc la nécessité de prendre des décisions. Puisque les ressources forestières sont limitées dans le temps et dans l'espace, et que les besoins de la société sont, eux, illimités, la science économique peut apporter un éclairage en tentant de répondre à trois questions fondamentales : Quoi ? Comment ? Et pour qui ? Répondre à ces questions nous oblige à porter un regard plus large sur la forêt et à déborder de son capital forestier, afin de connaître toutes les richesses qu'elle contient et leur potentiel de développement socio-économique. Ces richesses permettront de répondre, chacune à leur façon, aux besoins de la société.

| [Pour télécharger sa présentation, cliquez ici >>](#)

Conférence 2 : Aménagement écosystémique et économie, où en sommes-nous réellement ?

Par **Mélissa Lainesse**

Économiste au Bureau de mise en marché des bois du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs



À titre d'économiste à Revenu Québec de 2002 à 2008, Mme Mélissa Lainesse participait à des projets de lutte à l'évasion fiscale, notamment dans le domaine de la restauration. Depuis 2008, elle occupe le poste d'économiste à la Direction des évaluations économiques et des opérations financières du Bureau de mise en marché des bois. Son principal mandat est de coordonner le développement des outils économiques et financiers qui permettent l'évaluation des investissements sylvicoles et l'intégration de ceux-ci dans les pratiques. Elle est également responsable de la détermination de la valeur des travaux sylvicoles et du processus de transposition des traitements sylvicoles non commerciaux.

| Résumé de conférence

L'importance des sommes investies en aménagement forestier et en récolte - 225 M\$ en 2014-2015 - et les pressions importantes sur les finances publiques accroissent la pertinence de l'intégration des analyses économiques et financières en matière d'aménagement. Au cours des dernières années, un virage économique s'est amorcé afin que les décisions d'investissements tiennent compte de la vocation économique donnée à la forêt qui est aménagée et exploitée. L'évaluation de la rentabilité économique de certains investissements (plantation, éclaircie précommerciale, éclaircie commerciale) permet d'orienter les choix d'aménagement afin non seulement de tenir compte des objectifs forestiers, biologiques et environnementaux, mais également de maximiser la valeur qui est tirée de la forêt pour l'ensemble de la société. Dans le contexte d'aménagement écosystémique et d'intégration des usages multiressources dictés par le nouveau régime forestier et la stratégie d'aménagement durable des forêts, les investissements doivent tout de même viser à créer de la richesse pour la société. Une réflexion sur le modèle d'affaires actuel en aménagement doit donc être entamée notamment sur la valeur et les coûts de ces choix.

| [Pour télécharger sa présentation, cliquez ici >>](#)

Conférence 3 : La rentabilité et la compétitivité : le rôle des différents acteurs

Par **Michel Vincent**

Directeur économie et marchés au Conseil de l'industrie forestière du Québec



Michel Vincent est détenteur d'un baccalauréat en génie forestier de l'Université Laval en 1983, d'un second baccalauréat en économie de l'Université Concordia (1986) et d'une maîtrise en économie forestière de l'Université Laval (1996). Il a débuté sa carrière en opérations forestières pour l'entrepreneur général de la compagnie Domtar en Estrie. En 1989, il démarrait sa propre compagnie de consultation en économie et opérations forestières ce qui l'a mené à travailler à l'international, surtout au Mexique. En 1993, il réorientait sa carrière à l'Université de Moncton où il a enseigné 10 ans à titre de professeur en économie forestière et en opérations. En 2003, il se joignait au Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) à titre de directeur de l'économie, des marchés et du commerce international afin de s'occuper principalement du litige sur le bois d'œuvre avec les Américains. Son séjour au CIFQ s'est terminé en juin 2009. Il joignait alors le Groupe DDM pour s'occuper de la direction des services économiques et du développement stratégique. De retour au service de l'industrie forestière depuis le début de novembre, M. Vincent partage maintenant son temps entre le CIFQ et FPIInnovations.

| Résumé de conférence

Les notions de compétitivité et de rentabilité demeurent encore, pour plusieurs, des concepts similaires associés à la santé financière d'une entreprise. Le monde forestier ne fait pas exception à ce constat et cette situation engendre une mauvaise compréhension des rôles et des responsabilités des deux principales parties prenantes impliquées dans l'utilisation des volumes de matière ligneuse : l'État et les entreprises de transformation. L'ensemble de la collectivité québécoise pourrait légitimement compter sur une industrie forestière rentable et compétitive créatrice de prospérité compte tenu de l'importance de ses ressources ligneuses. Pour y arriver, les parties devront d'abord s'entendre sur les tâches qui leur reviennent et pour lesquelles elles possèdent un réel pouvoir de faire évoluer la situation positivement. Le Québec possède tous les atouts pour se doter d'un secteur forestier dynamique. On observe plutôt des entreprises qui peinent à profiter d'une reprise économique et d'un État ne récoltant pas un niveau de revenus suffisant de la part d'une de ses principales ressources naturelles. La situation des finances publiques du Québec commande une redéfinition des responsabilités de l'État et de l'industrie, et ce, au profit de l'ensemble de la population.

| [Pour télécharger sa présentation, cliquez ici >>](#)

Conférence 4 : Développement de la bioéconomie et bioénergie régionale : le cas de La Tuque

Par **Patrice Mangin**

Professeur au Département de Génie chimique du Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières



Détenteur d'un doctorat en génie des procédés de l'Institut National Polytechnique de Grenoble et ingénieur de l'école française de papeterie de Grenoble (appelée aujourd'hui PAGORA), Patrice Mangin est professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et membre du Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques (CRML) et du Centre de recherche sur les matériaux renouvelables (CRMR). Il est PDG de la firme Effensys qui développe et construit des systèmes à haute efficacité énergétique. Il est président ex-officio de PAPTAC et a été membre d'environ une trentaine de conseils

d'administration et de comités scientifiques de diverses organisations. Il a d'ailleurs été le seul membre canadien du comité directeur de l'AGENDA 2020 (Washington) qui développe la stratégie de développement des produits forestiers, incluant la bio-économie forestière, pour l'ensemble des États-Unis. Il cumule près de 40 ans d'expérience dans le domaine des pâtes et papiers et de nombreux prix et distinctions dans le secteur des produits forestiers. Il met maintenant à profit sa vaste expérience et son réseau international de contacts pour le développement de la bioéconomie et bioénergie régionale.

| Résumé de conférence

La conjoncture économique, environnementale et énergétique incite fortement notre société actuelle et ses industries à entreprendre un virage vert et à réduire sa dépendance aux ressources fossiles. Une des voies privilégiées porte sur la fabrication et l'utilisation d'énergie, de matériaux et de produits biosourcés. L'ère de la bioéconomie est donc entamée. Elle gagne du terrain à travers le monde et plusieurs groupes s'équipent pour produire de la biomasse et fabriquer une panoplie de macromolécules d'intérêt commercial et environnemental. Vu que la biomasse est la base de cette bioéconomie et que plusieurs régions la produisent, les municipalités et les communautés locales sont au centre de l'action. En effet, plusieurs régions souffrent de problèmes socio-économiques et voient en la biomasse une façon de relancer l'économie locale. L'UQTR et leurs collaborateurs travaillent depuis plusieurs années à développer la bioéconomie et bioénergie en région.

Le cas de l'Agglomération de La Tuque sera présenté et discuté, car le défi de cette région réside principalement dans la valorisation des milliers de tonnes de résidus forestiers produits annuellement et qui sont répartis sur une superficie de plus de 10 000 km² et plus de 30,000 km de routes/chemins forestiers. La présentation ciblera davantage la vision bioénergétique comme une première étape incontournable du

développement d'une bioéconomie régionale, et ce, malgré un contexte difficile pour le développement de la bioénergie à base de résidus forestiers, notamment un prix du baril de pétrole temporairement bas.

| [Pour télécharger sa présentation, cliquez ici >>](#)

Conférence 5 : Les produits forestiers non ligneux : une opportunité de diversification économique

Par **Patrick Lupien**

Ingénieur forestier et coordonnateur de la Filière mycologique de la Mauricie au Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie et du Centre-du-Québec



M. Lupien se passionne pour la valorisation des feuillus nobles depuis plus de 14 ans. Il a, à son actif, la parution de deux guides de mise en valeur des feuillus nobles et d'un guide d'accompagnement technique pour la conduite sylvicole des peuplements forestiers des zones feuillues et mixtes du Québec. Il est également un des auteurs ayant participé aux guides sylvicoles provinciaux du ministère des Ressources naturelles récemment publié.

Depuis 2012, il s'occupe activement à la mise en place de la Filière mycologique de la Mauricie et à la valorisation des autres produits forestiers non ligneux. Cette initiative découle des efforts que le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie (Lanaudière) a déployés depuis les 7 dernières années dans ce domaine. Plusieurs belles avancées ont été réalisées et maintenant les actions portent fruits.

| **Résumé de conférence**

La Filière mycologique de la Mauricie est la réussite d'une vision de développement des ressources du milieu forestier, bonifiant les possibilités de diversification économique pour le territoire mauricien. Cette filière mobilise un très grand nombre d'acteurs économiques par ses propriétés structurantes pour la région. De l'avis de plusieurs, cette filière représente des opportunités uniques de faire rayonner la Mauricie. Jeune initiative, la Filière mycologique de la Mauricie suscite déjà beaucoup d'intérêt en région, à l'échelle provinciale et internationale.

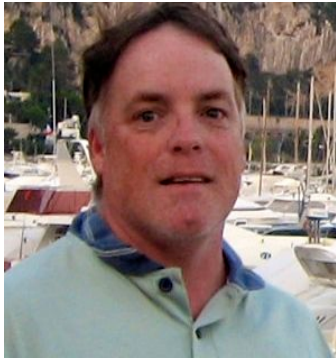
Dotée d'un plan d'action étoffé, muni de 5 axes principaux de développement, cette initiative adresse les questions d'approvisionnement et de mise en marché, le développement du produit d'appel touristique, les enjeux de la formation et la spécialisation des milieux, la recherche et le développement et plus encore !

| [Pour télécharger sa présentation, cliquez ici >>](#) (à venir)

Conférence 6 : L'évaluation économique des biens et services écologiques : « la forêt »

Par **Yves Bourassa**

Enseignant au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable à l'Université de Sherbrooke



M. Bourassa est détenteur d'un baccalauréat en génie forestier et a fait des études de 2^e cycle en économie de l'environnement.

En tant qu'économiste de l'environnement il œuvre depuis plus de 25 ans en économie et analyse des politiques du secteur public, notamment pour Ressources naturelles Canada, Parcs Canada et Environnement Canada. Il dirige présentement une équipe d'économistes de l'environnement afin de développer et mettre en œuvre des cadres d'évaluation monétaire pour les biens et services écologiques (B&SÉ). Ces approches supportent la réalisation d'analyses avantages-coûts ou encore l'élaboration d'instruments économiques pour la gestion de l'environnement. Il participe activement aux analyses économiques portant sur la forêt, la qualité de l'air, les eaux et eaux usées, les espèces en périls, les écosystèmes et la biodiversité, et les changements climatiques. En tant que chargé de cours à l'université de Sherbrooke depuis 2007, M. Bourassa initie les non-économistes aux principes et concepts relatifs à l'économie de l'environnement et la valeur économique des écosystèmes.

| Résumé de conférence

Afin de permettre aux décideurs de mieux comprendre la contribution totale de la forêt au bien-être économique de nos communautés, il est important de valoriser en termes monétaires les biens et services écologiques (B&SÉ). Des outils tels que le cadre de la Valeur Économique Totale et la banque EVRI peuvent être utilisés afin de comparer l'apport des B&SÉ aux autres considérations économiques. À la suite d'un jugement de la Cour suprême du Canada, il a été déterminé que l'utilisation des méthodes de détermination de la valeur non marchande des B&SÉ est appropriée. La prise en compte des compromis environnementaux dans la prise de décision permet, à bien des égards, de meilleurs investissements pour l'avenir des communautés et des générations futures. Finalement, la présentation exposera les défis et opportunités de ce type d'approche pour le secteur forestier.

| [Pour télécharger sa présentation, cliquez ici >>](#)

Conférence 7 : La Première Nation de Mashteuiatsh face à l'économie forestière

Par **Colette Robertson** et **Stéphane Turcot**

Directrice générale Développement Pekuakami Ilnuatsh SEC Minashtuk et Responsable du dossier forêt pour la même organisation

Note biographique de Colette Robertson



Mme Robertson est détentrice d'un baccalauréat en Administration des Affaires et d'une formation de 2^e cycle en gestion de projet de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle est membre de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh au Lac St-Jean et a œuvré au sein de sa Nation tout au long de sa carrière.

Depuis 1990, Mme Robertson œuvre dans le domaine du développement économique. Elle a mis sur pied la Société de Développement Économique Ilnu avec un groupe d'entrepreneurs de la communauté au début des années 2000 où elle y a tenu la barre durant les cinq premières années. À partir de 2006, elle a occupé le poste de Directrice du service Patrimoine, culture et territoire pour Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Conseil de bande). C'est durant ce mandat qu'elle a mis en place l'Agence de développement des communautés forestières ilnu et jeannoise, mieux connu sous le vocable de Forêt modèle du Lac St-Jean.. Elle occupe maintenant le poste de directrice générale de Développement Pekuakami Ilnuatsh, société en commandite dont le commanditaire est Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Conseil de bande). Cette entreprise réalise des contrats dans le domaine de l'énergie et de la foresterie.

En plus de ses activités professionnelles, elle n'hésite pas à s'impliquer dans son milieu et au sein d'organisations régionales en étant notamment présidente du conseil d'administration de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh (qui gère le Musée Amérindien et le Site Uashassihsh).

Note biographique Stéphane Turcot



M. Turcot est originaire de la région de la Montérégie et réside au Lac-St-Jean depuis près de 25 ans. Il est diplômé dans plusieurs domaines en lien avec le milieu forestier : soit l'aménagement de la faune, la pisciculture, l'exploitation forestière, l'aménagement forestier, l'aménagement du patrimoine naturel et culturel, ainsi que la gestion intégrée des ressources (GIR). Il possède également une formation en gestion de projet de l'UQAC.

Ce cumul de connaissances et d'expériences lui a permis d'être choisi pour mettre en place et devenir le coordonnateur de l'Agence de gestion intégrée des ressources, depuis sa fondation en 2000 jusqu'à son départ en 2004. Suite à la mise en place du Groupe AGIR, il est recruté par la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à Mashteuiatsh au Lac-St-Jean. Depuis maintenant dix ans, il a occupé plusieurs fonctions pour la Première Nation : responsable du développement en milieu forestier pour la Société de Développement Économique Ilnu, conseiller en aménagement du territoire pour le service Patrimoine, culture et territoire de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Conseil de bande). Depuis septembre 2013, il occupe le poste de responsable du dossier forêt chez Développement Pekuakami Ilnuatsh.

| Résumé de conférence

En 2004, la Commission Coulombe avait clairement identifié les Premières Nations comme pistes de solution aux problèmes de main-d'œuvre appréhendés par l'industrie forestière. Par ailleurs, en 2014, le Forest Stewardship Council (FSC) souhaite renforcer les droits des peuples autochtones avec une application plus rigoureuse des principes clés de sa norme.

Le milieu forestier comprend la forêt et ses différentes ressources potentielles : le bois, la faune (chasse, pêche, piégeage et autres activités non consommatrices), les produits forestiers non ligneux (bleuets, champignons, plantes médicinales, etc.) et le patrimoine naturel (lacs, rivières, paysages, etc.). La forêt, territoire de prédilection pour la pratique d'ilnu aitun (activités traditionnelles), fait plus que jamais partie des créneaux en développement pour notre Première Nation.

Depuis 2004, année de la signature de l'Entente de principe d'ordre général avec les gouvernements fédéral et provincial, plusieurs actions ont été mises de l'avant pour permettre le développement d'une économie du milieu forestier, dans laquelle s'insère l'économie forestière. Les objectifs initiaux étaient clairs : 1) prendre en charge la gestion des activités de la Réserve faunique Ashuapmushuan; 2) opérer un volume de bois de 250 000 m³; 3) mettre en place un parc ilnu sur l'aire protégée projetée de la rivière Ashuapmushuan et 4) développer des partenariats régionaux pour la recherche et le développement de projets porteurs en lien avec le milieu forestier.

Pendant la dernière décennie, comment la Première Nation de Mashteuiatsh a-t-elle ou aurait-elle pu se bâtir une place au sein de cette économie forestière des plus malmenées? Où en est-elle aujourd'hui?

| [Pour télécharger sa présentation, cliquez ici >>](#)

LE MOT DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Robert Beauregard, président d'honneur du colloque, a prononcé une longue et inspirante allocution pour clôturer l'évènement en révélant en primeur ses réflexions menées à l'occasion d'une vaste consultation conduite dans le cadre du Chantier sur la production de bois pour en vue de soumettre au ministre des Forêts de la Faune et des Parcs, en décembre 2014, les orientations nationales du volet économique de la Stratégie d'aménagement durable des forêts :

« Depuis plus d'un siècle, la forêt québécoise a contribué fortement au développement social et économique du Québec. Que ce soit par les activités de chasse, de pêche, de trappe à l'origine, par la transformation manufacturière du bois par la suite, par le plein air ou par la fabrication de produits forestiers non ligneux plus récemment, le secteur forestier a permis le déploiement d'activités qui ont concouru à l'occupation du territoire. La part relative de chacune de ces activités révèle clairement une prépondérance de l'industrie des produits forestiers basée sur la récolte de bois. La contribution de la forêt à l'économie du Québec est cependant en déclin depuis quelques années.

L'industrie des produits forestiers comprend deux grands secteurs : celui du bois et celui des pâtes et papiers. Leur évolution est bien différente. L'industrie de la fabrication du papier fait face à une période de changements profonds marquée principalement par le déclin structurel des marchés pour les papiers d'impression, principalement le papier journal. Dans ce contexte, l'industrie papetière fait face à un double défi : d'une part gérer le déclin des marchés des papiers d'impression, en l'allongeant le plus possible, en diminuant ses coûts de production au maximum; dans le but de gagner du temps pour gérer l'autre défi, qui est celui de se réinventer dans les nouveaux domaines de la chimie verte, du bio-raffinage, des biotechnologies, des biomatériaux, de la bio-énergie.

L'industrie du sciage et des panneaux a été frappée durement depuis 2008, par la crise majeure de la construction aux États-Unis, son principal client. Depuis quelques mois, les signes d'une reprise de plus en plus soutenue se font sentir avec une reprise des mises en chantier aux États-Unis. La demande pour le bois d'œuvre et les matériaux de construction se raffermi, entraînant une amélioration des prix et une hausse des volumes transigés. Le consensus est de plus en plus large à l'effet que le taux de change canado-américain devrait évoluer favorablement et demeurer favorable au cours des prochaines années, alimentant la conviction à l'effet que les prochaines années seront excellentes pour ce segment de l'industrie forestière. Les scieries jouent un rôle clef, de pivot entre les activités forestières, le secteur papetier et les industries de la valeur ajoutée. Il importe donc qu'elle soit compétitive et résiliente, notamment par un meilleur contrôle des coûts d'approvisionnement, mais aussi par des stratégies et modèles d'affaires plus agiles et mieux intégrés, passant par des investissements ciblés en technologie.

En même temps, la gestion de la forêt connaît des bouleversements profonds. La foresterie québécoise arrive au terme d'une phase séculaire d'aménagement extensif, où dominait la récolte de forêts naturelles. Pendant des décennies, il a suffi, pour accéder à la ressource ligneuse, d'étendre le réseau routier. Cette phase était nécessaire pour établir l'empreinte d'un aménagement forestier de base. Cependant, à

mesure que la récolte s'éloignait des usines, vers le nord, les arbres étaient de plus en plus petits et coûteux à récolter et à transporter. Par ailleurs, en raison des pratiques d'aménagement utilisées par le passé dans les forêts de feuillus, la surabondance de feuillus de faible qualité rend maintenant difficile l'aménagement de ces forêts, faute de débouchés suffisants pour les bois de trituration. À l'avenir, l'aménagement forestier devra entrer dans une ère d'aménagement plus intensif du territoire forestier. Cette intensification est déjà entamée, notamment au Bas-Saint-Laurent et en forêt privée, où des efforts sylvicoles plus soutenus ont été consentis au cours des 30 dernières années et pour lesquels des résultats positifs sont observables. Le principal défi en forêt privée est maintenant et dorénavant d'arriver à mobiliser ces volumes supplémentaires produits.

Simultanément, au cours des dernières décennies, s'est exprimée dans la population une préoccupation accrue pour la conservation de la nature. Les moyens retenus en matière de conservation, tels que la création d'aires protégées, l'établissement d'objectifs de protection et de mise en valeur du milieu forestier (OPMV) ont résulté, soit en la soustraction de superficies dédiées à la production de bois ou en l'établissement de contraintes à la production. Il s'en est suivie une baisse de la possibilité forestière ligneuse.

Alors que, pour de bonnes raisons, on a procédé à la mise en place des mécanismes concourant à diminuer la possibilité de récolte, on a insuffisamment mis en place simultanément, des moyens pour stimuler la production des ressources forestières. Il a été démontré, tant au Québec qu'à l'international, que de tels moyens existent, qu'ils fonctionnent et qu'ils peuvent contribuer puissamment, tant au développement économique, qu'aux bénéfices environnementaux, tel que le stockage accru de carbone, ou aux bénéfices sociaux, tel que le développement des régions forestières. Nous devons nous y mettre résolument.

Le Québec est à un point tournant de son histoire forestière et pour relever les défis du moment, nous devons nous doter d'une perspective d'avenir, nous n'avons d'autre choix que celui d'innover. Il faut élever le niveau d'ambition de nos objectifs d'aménagement forestier, concevoir et mettre en place des modes d'organisation et des outils plus performants et plus intégrateurs. Il est impossible de se contenter, à l'avenir, de planifier la possibilité annuelle de récolte ligneuse en volumes constants exclusivement. Il faut concevoir et mettre en place des calculs de niveaux de récolte économique viables et variables dans le temps, parce que la demande des marchés est variable. Il est essentiel d'apprendre à mobiliser de façon plus efficiente la production des bois industriels de la forêt privée, pratiquer une sylviculture mieux ciblée et plus active, gérer un réseau de chemins plus optimal, accompagner intelligemment la transition de l'industrie de transformation du bois vers l'économie verte du futur.

En parallèle, bien qu'ayant à ce jour une plus faible contribution économique, la mise en valeur des ressources et fonctions de la forêt, autres que la matière ligneuse, offrent des perspectives de développement importantes. Les activités de chasse, de pêche et récréotouristiques génèrent des retombées économiques substantielles et en croissance. Les derniers développements de la génomique forestière et de la chimie verte laissent entrevoir des retombées potentielles énormes dans des applications

pharmaceutiques, cosmétiques, neutraceutiques et plus largement alimentaires. Il faut en soutenir le développement et pour ce faire, la question du développement et de l'entretien optimal du réseau d'accès routier est d'une importance cruciale. Il importera de plus en plus dans le futur, de planifier l'aménagement forestier de façon intégrée et multi-ressources, non seulement au plan opérationnel, mais en amont dans la planification stratégique.

J'ai acquis la conviction dans la démarche du Chantier de production de bois, qu'il est possible, autant qu'il est grand temps, de renverser le déclin du secteur forestier québécois. La forêt est une source de ressources naturelles renouvelables. Si elle est bien aménagée, elle peut fournir des produits forestiers : des produits de construction; des produits papetiers; de la biotechnologie; de la chimie verte; de l'énergie renouvelable; des produits forestiers non ligneux; des produits récréo-touristiques; de chasse et de pêche; en quantité abondante et de qualité supérieure.

Je suis également convaincu que ces actions sont compatibles avec la conservation des bénéfiques et services environnementaux essentiels attendus de la forêt. Le Québec s'est doté, au cours des dernières années, de normes et de méthodes de gestion environnementale du plus haut niveau pour la gestion de ses forêts. Il est essentiel de maintenir ces hauts standards et d'en faire un avantage dans notre conquête des marchés de l'économie verte de demain. La certification des bonnes pratiques forestières constitue à ce titre un garant de grande valeur, tant auprès des citoyens du Québec, que des marchés des produits forestiers. Elle doit être maintenue et promue comme un gage de nos ambitions tout aussi élevées tant au plan économique qu'environnemental.

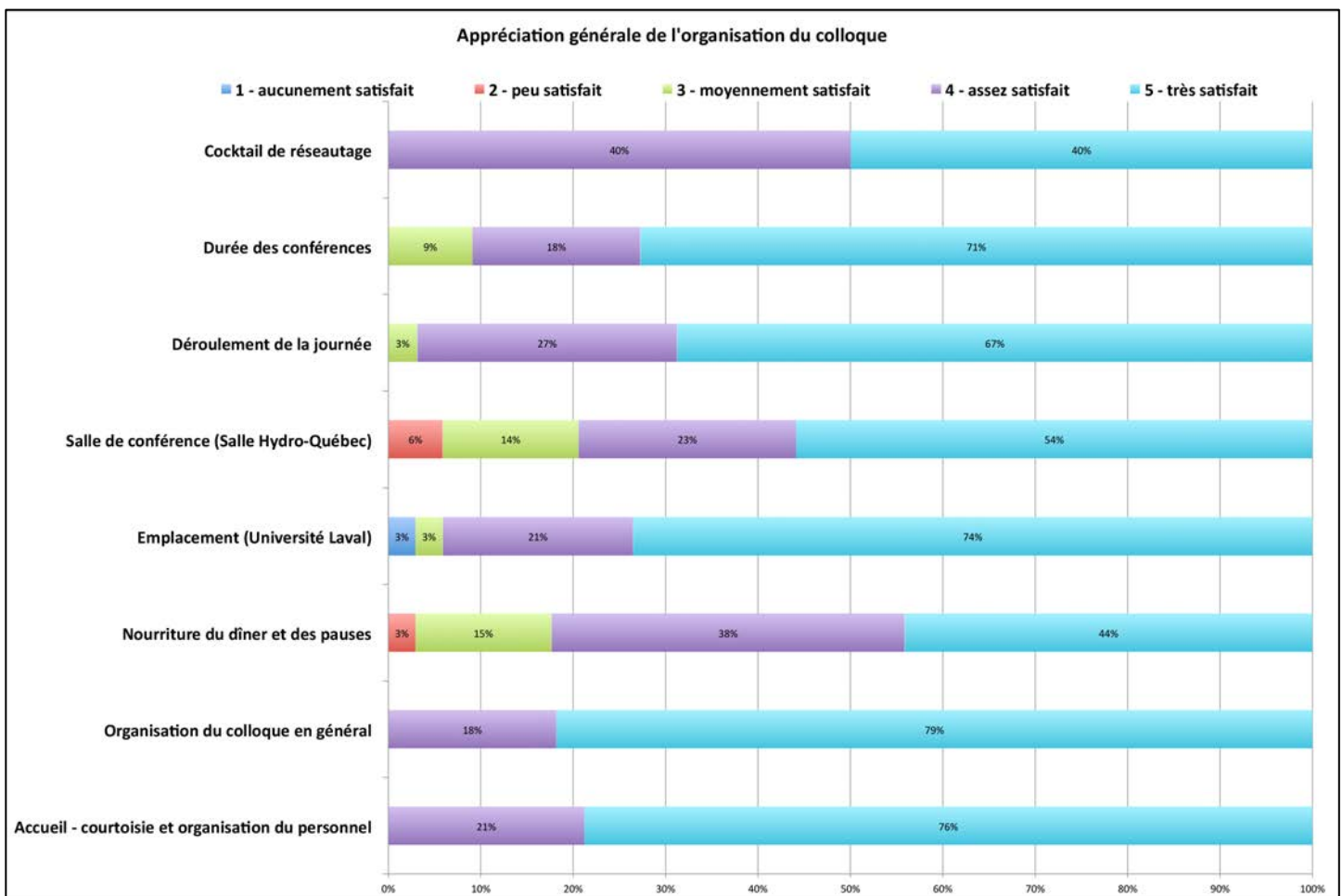
C'est pour assurer la poursuite de ces objectifs ambitieux que nous devons nous doter d'une stratégie économique de production de bois en forêt publique et en forêt privée. C'est mon intime conviction également que cette stratégie économique doit être une composante intégrante de la Stratégie d'aménagement durable des forêts du Québec, articulant et intégrant les axes économique, social et environnemental. Ce faisant, nous devons orienter les investissements vers les meilleures options d'aménagement. Par ailleurs, le contexte budgétaire de plus en plus limité de l'État nécessite que les investissements assurent le meilleur niveau de rentabilité financière possible pour l'ensemble des acteurs du secteur privé et qu'ils entraînent des bénéfices économiques maximaux pour l'ensemble des citoyens du Québec. L'atteinte de nos objectifs requiert également que nous soyons en mesure de mobiliser des ressources financières et des sources d'investissement ailleurs qu'au Conseil du trésor, par exemple à Investissement Québec, à la Caisse de dépôt et placement et dans le secteur privé.

C'est en élevant nos ambitions économiques et nos exigences environnementales que nous pourrons assurer un avenir pour les communautés forestières, incluant les communautés des Nations autochtones, autonomes, résilientes et en santé, dans les régions et pour l'ensemble du Québec. Aller dans cette direction sera difficile, cela va demander de la vision et du courage, mais comme le disait un ancien premier ministre du Québec, " La bonne politique, c'est d'avoir l'intelligence pour développer la vision et le courage et la détermination d'accomplir ce qui est nécessaire !". » a déclaré M. Robert Beauregard lors de son allocution de fermeture.

LE COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE ET L'ÉVALUATION DU COLLOQUE

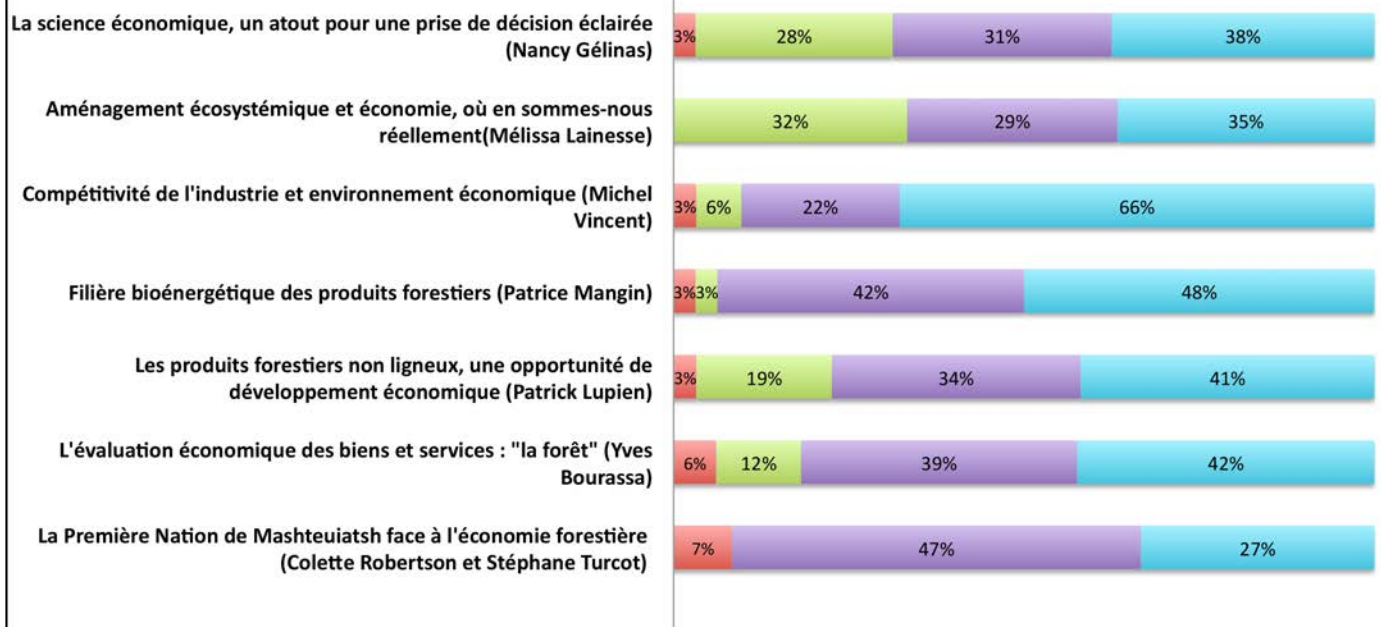
Après les conférences, les participants du colloque étaient conviés à un cocktail de fermeture et de réseautage. Des petites bouchées et du vin étaient proposés à tous pour agrémenter les conversations grâce à la généreuse contribution financière de la Caisse populaire Desjardins du Plateau Montcalm.

De plus, des questionnaires d'évaluation ont permis de compiler l'appréciation générale des participants sur divers aspects du colloque. Au total, 34 questionnaires ont été remis au comité organisateur, soit environ un tiers du nombre total de participants. Les résultats compilés sont les suivants :

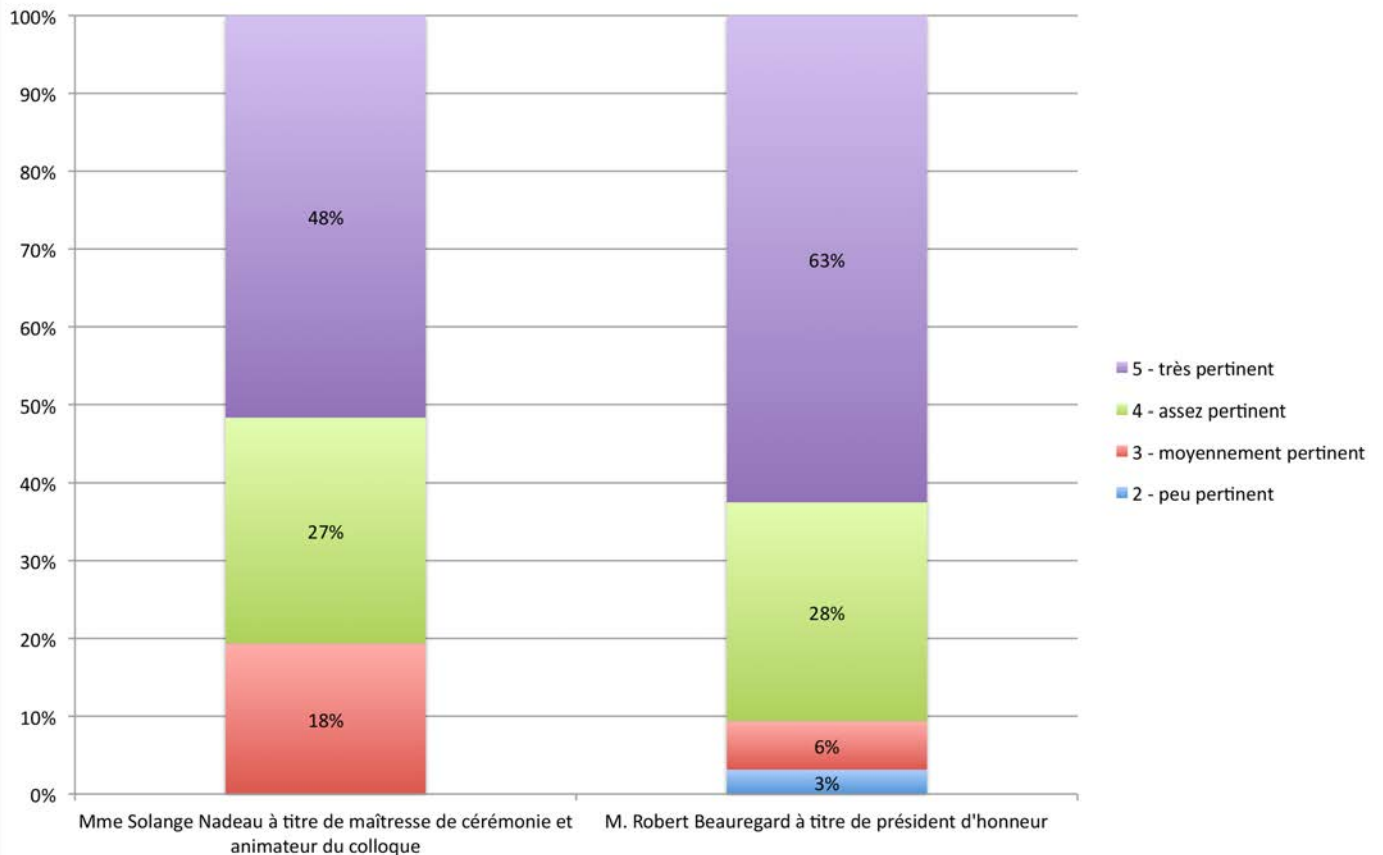


Appréciation des conférences

1 - aucunement pertinente 2 - peu pertinente 3 - moyennement pertinente 4 - assez pertinente 5 - très pertinente



Maître de cérémonie et président d'honneur



La forêt à travers LE PRISME DE L'ÉCONOMIE

Le jeudi 27 novembre 2014, plus d'une centaine de professionnels, de décideurs, d'agents de développement économique, d'enseignants, d'étudiants et de personnes du grand public ont pris part au colloque 2014 de l'Association forestière des deux rives (AF2R). C'est sous le thème « *La forêt à travers le prisme de l'économie* » qu'a eu lieu l'événement à la salle Hydro-Québec du Pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval, à Québec.

« *Au Québec, la forêt couvre près de la moitié de notre territoire* », mentionnait d'entrée de jeu M. Simon Thibault, président de l'AF2R dans son discours d'ouverture. « *Elle est omniprésente, immense, majestueuse et joue un rôle de premier plan tant d'un point de vue économique, social, qu'environnemental* » a ajouté M. Thibault.

Tout au long de la journée, des experts de renom ont présenté aux participants différentes conférences ayant pour objectif de dresser un portrait actuel de l'économie forestière au Québec, en mettant en évidence la valeur des services rendus par les forêts, l'importance économique de certaines filières en développement et les opportunités qui s'offrent au secteur forestier. L'AF2R tient d'ailleurs à souligner l'implication de ses huit prestigieux conférenciers :

- Mme **Nancy Gélinas**, professeure titulaire spécialisée en économie forestière à l'Université Laval
- Mme **Mélissa Lainesse**, économiste au Bureau de mise en marché des bois du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- M. **Michel Vincent**, directeur économie et marchés au Conseil de l'industrie forestière du Québec
- M. **Patrice Mangin**, professeur au Département de Génie chimique du Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières
- M. **Patrick Lupien**, ingénieur forestier et coordonnateur de la Filière mycologique de la Mauricie au Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- M. **Yves Bourassa**, enseignant au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable à l'Université de Sherbrooke

- Mme **Colette Robertson**, directrice générale Développement Piekuakami Innuatsh SEC Minashtuk et M. **Stéphane Turcot**, responsable du dossier forêt pour la même organisation

« J'ai acquis la conviction qu'il est possible, autant qu'il est grand temps, de renverser le déclin du secteur forestier québécois. La forêt est une source de ressources naturelles renouvelables. Si elle est bien aménagée, elle peut fournir des produits forestiers : des produits de construction; des produits papetiers; de la biotechnologie; de la chimie verte; de l'énergie renouvelable; des produits forestiers non ligneux; des produits récréotouristiques; de chasse et de pêche; en quantité abondante et de qualité supérieure » a commenté M. Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval et président d'honneur du colloque, dans son discours de fermeture. M. Beauregard a ajouté que *« Le Québec s'est doté, au cours des dernières années de normes et de méthodes de gestion environnementale du plus haut niveau pour la gestion de ses forêts. Il est essentiel de maintenir ces hauts standards et d'en faire un avantage dans notre conquête des marchés de l'économie verte de demain »*.

« Ce qui m'a frappé le plus aujourd'hui, c'est que l'économie forestière est une science de choix associée à une notion de rareté. Pendant longtemps, nous n'avons pas été confrontés à ces choix, car la forêt québécoise était abondante, la population moins importante, les utilisations de la forêt moins diversifiées, il était donc possible de naviguer sans trop avoir à développer d'outils et d'utilisations différentes. Puis nous avons avancé, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait divers intérêts pour diverses ressources forestières, des personnes qui veulent en faire des utilisations économiques diversifiées et développer des outils adaptés et profiter au maximum de ce que peut nous offrir la forêt ! » a conclu Mme Solange Nadeau, sociologue forestière à Ressources naturelles Canada et maîtresse de cérémonie, qui a su animer avec brio cet événement.

Chaque année depuis son 50^e anniversaire en 2008, l'AF2R organise une journée de conférences mettant en valeur un thème différent relié à l'arbre, à la forêt ou au matériau bois. Le prochain colloque aura lieu à l'automne 2015.

Toute l'actualité de l'AF2R



www.af2r.org